



Glossaire/Concepts clés

La **prise de décision partagée** est un modèle conceptuel de prise de décision médicale où un·e professionnel·le de santé et un·e patient·e choisissent ensemble une option de traitement/dépistage conforme aux valeurs et préférences du/de la patient·e, dans des situations où il n'y a pas une seule bonne solution. Chaque option comporte des risques et des bénéfices que chaque patient·e apprécie différemment, ce qui justifie son implication dans la prise de décision médicale.

Le **modèle des trois discussions** décrit et illustre comment introduire les principales composantes de la prise de décision partagée dans une consultation. Procéder à chacune des trois discussions (Team Talk, Option Talk et Decision Talk) lors d'une consultation aidera à promouvoir la prise de décision partagée avec l'ensemble des patient·e·s, quel que soit leur âge, leur position socio-économique, leur niveau de littératie en santé ou leur niveau d'éducation.

Le **Team Talk** est la première étape du processus de prise de décision. Il s'agit de mettre l'accent sur la nécessité d'apporter un soutien aux patient·e·s en les informant des différentes options disponibles, et de déterminer leurs objectifs afin de guider le processus de prise de décision.

L'Option Talk est la deuxième étape du processus de prise de décision, et de la consultation. On compare alors les options de traitement ou de dépistage possibles, en appliquant les principes de la communication des risques. Option Talk consiste à présenter au/à la patient·e les options raisonnables à sa disposition, de manière aussi neutre et équilibrée que possible. Un outil d'aide à la décision peut être employé.

La communication des risques en santé peut se faire pendant et après les consultations, à l'oral ou par écrit, en s'appuyant sur les données scientifiques disponibles. Le risque clinique se définit comme la probabilité qu'un danger donne lieu à un dommage réel. Dans le contexte de la prise de décision partagée, faire part des risques cliniques aux patient·e·s et à leurs familles afin que ces personnes comprennent les informations et puissent les utiliser à bon escient est un impératif éthique.

Le **Decision Talk** est la discussion permettant d'arriver à des décisions reflétant les préférences éclairées du/de la patient·e, guidé·e par l'expérience et l'expertise du/de la professionnel·le de santé. Cette étape vise à apporter un soutien à la personne dans sa réflexion sur ses préférences et sa décision sur la conduite à tenir.



La méthode de Teach-back (ou reformulation) permet aux professionnel·le·s de santé de confirmer qu'un·e patient·e a bien compris ce qui lui a été expliqué.

Un **outil d'aide à la décision** fournit des informations fondées sur des données probantes afin d'aider les patient·e·s et leurs proches à comparer les options raisonnables de traitement ou de dépistage, aux côtés de leurs professionnel·les de santé. Ces supports énoncent la décision à prendre, décrivent les options et aident les personnes à réfléchir à chacune des possibilités compte tenu de leurs valeurs, de leur situation personnelle et de leurs priorités (p. ex., quelle est l'ampleur des bénéfices possibles et des risques). Cela peut prendre la forme d'un livret papier ou d'un flyer, d'un site web, d'une vidéo, ou encore d'une application mobile.